

<http://www.snetap-fsu.fr/Avenir-de-Grignon-La-FSU-et-la-CGT-interpellent-le-nouveau-Ministre.html>



Avenir de Grignon - La FSU et la CGT interpellent le nouveau Ministre

- Nos Actions - Les Courriers du SNETAP -

Date de mise en ligne : mardi 21 juin 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Monsieur Marc FESNEAU
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
78, rue de Varenne - 75349 PARIS

Date : 21 juin 2022

Dossier suivi par : L. DAUTRAIX - T. JACOB

Objet : Avenir site Grignon AgroParisTech

Monsieur le Ministre,

En réponse à la mobilisation de nombreux collectifs et de citoyen.nes, tout particulièrement les étudiant.es et les personnels d'AgroParisTech, le préfet des Yvelines avait du déclarer en novembre 2021 l'arrêt de la procédure d'attribution du Domaine de Grignon au groupe Altarea Cogedim, tout en annonçant dans le même temps une nouvelle procédure de cession devait être engagée au 2ème semestre 2022.

Nous arrivons au 2ème semestre 2022, durant lequel devrait donc être annoncé votre décision concernant l'avenir du site de Grignon.

Par ce courrier le SNETAP-[FSU](#) et la [CGT](#)-Agri réaffirment leur position sur ce patrimoine de l'agronomie française et de la formation supérieure agricole qui doit rester dans le domaine public de l'État et garder sa vocation première. Ce site d'AgroParisTech est aujourd'hui encore une partie de l'école nationale d'agronomie et un domaine public appartenant à l'État. Il doit le rester.

La volonté du Gouvernement précédent était de céder ce lieu historique (avec les autres sites franciliens d'AgroParisTech), au privé afin de participer au financement du projet d'un "grand pôle d'excellence scientifique" sur le campus de Paris-Saclay. Nous rappelons que malgré l'opposition très forte déjà en 2019, l'État avait quand même cédé le bâtiment historique de la rue Claude Bernard. La vente de celui-ci avait atteint un prix bien plus élevé que prévu et devait pouvoir éviter la dilapidation du reste du patrimoine et en particulier Grignon.

Avenir de Grignon - La FSU et la CGT interpellent le nouveau Ministre

Nous tenons à ajouter que face aux enjeux des transitions qui s'imposent au monde agricole, transition agroécologique notamment... ce site historique est un outil public de formation, de vulgarisation et de recherche précieux et indispensable. Alors qu'à quelques kilomètres de là un site privé vient d'ouvrir en se positionnant sans complexe, l'abandon du domaine de Grignon et le renoncement du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, à la veille d'une loi d'avenir et d'orientation agricole annoncée, seraient incompréhensibles.

Alors que vous devez annoncer rapidement votre conclusion sur ce dossier, le SNETAP-FSU et la CGT-Agri souhaitent vous rencontrer avant votre prise de décision pour l'avenir du site de Grignon.

Dans l'attente de votre réponse veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre dévouement pour l'enseignement agricole public

Clémentine MATTEI - Frédéric CHASSAGNETTE Co-secrétaires Généraux SNETAP-FSU

Fabienne VASSEUR - Thierry JACOB Co-secrétaires Généraux CGT-Agri